



Gaëtan Clément

1999/01/01

☐ Genre grammatical

Question de genre

Capsule linguistique

L’allophone qui entreprend l’étude du français nous rappelle, par l’usage qu’il en fait, que le genre, en français, est purement conventionnel. Autant, pour lui, la distinction en genre paraît arbitraire et farfelue, autant, pour nous, la chose semble naturelle et aller de soi. Pourtant...

Pourtant, la plupart d’entre nous commettons souvent des erreurs dans ce domaine et, lorsque la faute nous est signalée, nous avons tendance à nous braquer, à rester incrédules ; c’est que nous subissons l’illusion de ce que nous croyons être le « naturel ». Nous présentons ci-contre une liste de mots, parmi lesquels on pourra déterminer son lot d’erreurs, et, ci-après, le genre — dans certains cas *les genres* — à associer à chacun.

Noms commençant par une voyelle ou un *h* muet

Qui de nous n’entend pas dire régulièrement **une avion*, **une habit*, **une escompte*, **une autobus* alors que tous ces mots sont masculins ? Le fait est que nous avons

tendance à féminiser les noms qui commencent par une voyelle ou par un *h* muet.

Dans cette catégorie, nous pouvons relever notamment *abri, abcès, accident, adjectif, agenda, air, alvéole, amiante, anévrisme, antipode, apogée, aqueduc, argent, armistice, arôme, arpège, article, asile, asphalte, astérisque, automne, emblème, épisode, escabeau, escalier, escompte, été, harmonica, hémisphère, hospice, hiver, incendie, indice, intervalle, ouvrage, ovule, ozone*. Tous ces mots sont masculins.

Noms commençant par une consonne

Quelques noms masculins commençant par une consonne sont aussi féminisés par erreur, notamment *basilic, chrysanthème, globule, granule, jute, lignite, pétale, planisphère, tentacule, termite, tubercule*. Même s'ils se terminent par un *e* muet, tous ces mots sont masculins.

Autres confusions

À l'inverse, un certain nombre de noms féminins sont, à tort, perçus comme masculins, notamment *acné, acoustique, dinde, école, écritoire, équivoque, interview, moustiquaire, nacre, oasis, omoplate, optique, orbite, orthographe* et *victime*. Tous ces mots sont féminins.

Noms à double genre et noms épicènes

Un certain nombre de noms, en français, sont soit masculins, soit féminins selon le sens qu'ils ont. En voici quelques-uns qui n'ont pas besoin de définition : *couple, crêpe, manche, mémoire, mode, parallèle, physique, poste* et *voile*. En voici quelques autres que nous distinguerons :

- *un espace* (lieu)
une espace (en typographie, petite tige métallique qui sert à espacer les mots ; le blanc entre les mots)
- *le geste* (mouvement du corps)
la geste (ensemble de poèmes épiques du moyen âge)

- *le greffe* (bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure)
la greffe (d'une plante, d'un organe)
- *une oeuvre* (production littéraire, artistique)
un oeuvre (en architecture, l'ensemble de la bâtisse ; l'ensemble des oeuvres d'un artiste ; en alchimie, la transmutation des métaux en or)
- *une pendule* (petite horloge)
un pendule (le balancier ; le mouvement pendulaire)
- *une relâche* (en termes de marine : faire une relâche à un port)
un relâche (c'est l'interruption dans un travail : travailler sans aucun relâche)

Certains noms appartiennent à la catégorie des animés et ont la propriété d'avoir un double genre grammatical correspondant à chacun des termes de l'opposition de sexe : on les appelle « noms épïcènes ». Ainsi en est-il des noms *enfant, journaliste, guide, architecte* et *dentiste*.

Noms qui n'ont pas de féminin

Certains noms masculins n'ont pas d'équivalents au féminin. Ce sont, entre autres, *ange, antagoniste, apôtre, assassin, bourreau, disciple, fat, médecin, monstre, témoin, voyou*. Avec la montée du féminisme moderne, cette situation linguistique est fortement remise en question, notamment lorsqu'il s'agit de noms comme *auteur, censeur, écrivain, professeur*.

Cela dit, imaginons un peu la difficulté d'une langue comme le grec, alors que, en plus du féminin et du masculin, le neutre intervient !



J'ai lu la capsule... j'y réagis ! À propos du mot *alternative*, que nous traitions **dans le dernier numéro de *Correspondance*** (vol. 5, n° 1), Hélène Giroux, enseignante en techniques de bureautique au collège de Bois-de-Boulogne, se demande « si les mots *option* et *choix* n'auraient pas presque le même sens que le mot *alternative* ». Elle ajoute en être venue à cette conclusion après avoir consulté *Le petit Robert* et parce que nous

recommandions « ces deux mots comme valables pour remplacer le mot *alternative* ». Gaëtan Clément apporte ici quelques précisions.

Choix/alternative

Les mots *option* ou *choix* n'ont pas été proposés comme des synonymes du mot *alternative* mais comme des mots qui correspondent au sens recherché, alors que *alternative* a une signification différente. Le *choix*, selon *Le petit Robert*, c'est l'**action** de choisir, la **décision** que l'on prend en préférant telle chose plutôt qu'une autre. L'*alternative*, rappelons-le, c'est la « **situation** dans laquelle il n'est que deux partis possibles » ; ce sont ces deux possibilités qui constituent l'alternative. Il n'y a donc pas de *deuxième alternative* mais un *deuxième choix*. Ainsi, l'expression **trouver une autre alternative** est fautive parce qu'on veut signifier non pas « trouver une autre situation comportant deux choix ou deux possibilités » mais simplement « trouver une autre solution », « choisir autre chose ».

Alternative/dilemme

Le retour que nous venons de faire sur le sens du mot *alternative* nous amène à préciser le sens du mot *dilemme*, que plusieurs confondent avec le premier. Pour plus de clarté, nous comparons ces deux mots.

Dans l'alternative, on a deux idées différentes — parfois contraires — et avec un *résultat différent*, selon le choix que l'on fait. Rappelons l'exemple cité dans la capsule : *L'alpiniste faisait face à une terrible alternative : ou bien il coupait la corde qui le reliait à son compagnon, et celui-ci était précipité dans l'abîme ; ou bien il n'en faisait rien et il était lui aussi entraîné avec son compagnon qui avait, sous lui, perdu tout appui.*

Dans le dilemme, on a deux idées contraires mais « conduisant à un même résultat toujours regrettable », écrit Marie-Éva de Villers dans son *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. « C'est pourquoi, rappelle A.V. Thomas dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, on dit *enfermer dans un dilemme*. » Voici un exemple de dilemme : *Quel drame pour ce pauvre homme : ou bien il restait dans la chambre d'hôtel, et le feu, qui progressait rapidement, ne tarderait pas à le dévorer ; ou bien il sautait par la fenêtre, et sa chute, du haut du vingtième étage, l'entraînerait*

alors à une mort certaine.

Souhaitons que le sens de chacun de ces termes soit maintenant un peu plus clair !



Gaëtan Clément